

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13881**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Moniteur de rugby à xv

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de la branche du sport (CPNEF sport) - Fédération française de rugby (FFR)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3328 - Sport

Code(s) NSF :

335t Animation touristique et culturelle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le moniteur de rugby à XV encadre les activités du rugby de l'initiation jusqu'aux premiers niveaux de compétition se limitant aux catégories d'âge des écoles de rugby (5 à 14 ans) et de l'animation des activités « rugby à XV » pour tout public en s'appuyant sur les références fédérales et en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Les activités visées sont regroupées en blocs de compétences. A ce titre il exerce les activités suivantes :

- Accueil des publics
- Encadrement des séances de rugby
- Dynamisation du groupe
- Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure
- Protection des personnes en cas d'incident ou d'accident
- Les capacités attestées sont :
 - Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public enfants, parents et adultes
 - Gérer le moment qui précède et qui suit la séance de rugby à XV en veillant à la sécurité des pratiquants et en particulier des enfants
 - Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics enfants (catégories d'âge des écoles de rugby de 5 à 14 ans) ou adultes (tout public)
 - Animer et adapter son intervention au regard de la séance de rugby à XV et du cycle de séances
 - Expliciter et démontrer les gestes techniques (passer, recevoir, botter, plaquer, lutter, conquérir une balle aérienne, changer de direction...)
 - Développer l'éthique et les valeurs de l'activité (coopération, courage, solidarité, respect d'autrui, ...)
 - Respecter la réglementation fédérale (règlements techniques - règles d'arbitrage)
 - Vérifier la sécurité des pratiquants pendant la pratique au regard de critères établis (état du terrain, prise en compte de la météo, état émotionnel des pratiquants...)
 - Aider les pratiquants à s'engager vers des événements (tournois, fête du club, ...)
 - Aider les pratiquants à vivre l'événement (Animer, accompagner, conseiller)
 - Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants au sein du club et dans l'environnement socio-économique du club.
 - S'intégrer dans la structure et participer à son fonctionnement
 - Auto-évaluer ses interventions (encadrement, dynamisation, accueil...)
 - Rendre compte des actions menées auprès des responsables
 - Accompagner les éducateurs dans leur pratique bénévole
 - Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
 - Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Encadrement d'activités sportives, culturelles et de loisirs
animateur/trice d'activités sportives; animateur/trice généraliste de loisirs; éducateur en activités sportives.

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

Articles L 212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L 212-2 (secteurs d'exclusion) du code du sport.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation: 5 blocs de compétences

- 1 - Accueil des publics enfants et parents avant et après la séance
 - observation au poste
 - rapport d'activité
 - entretien
- 2 - Encadrement de séances de rugby

mise en situation pédagogique

entretien

3 - Dynamisation dans et autour de l'activité

observation au poste de travail

rapport d'activité

entretien

4 - Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure

observation au poste de travail

rapport d'activité

entretien

5 - Protection des personnes en situation d'accident ou d'incident

Attestation aux premiers secours

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Un représentant de la CPNEF collègue salariés ou son suppléant Un représentant de la CPNEF collègue employeurs ou son suppléant Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant Un représentant de la FFRugby ou son suppléant
En contrat de professionnalisation	X		Un représentant de la CPNEF collègue salariés ou son suppléant Un représentant de la CPNEF collègue employeurs ou son suppléant Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant Un représentant de la FFRugby ou son suppléant
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		la composition du jury respecte l'article R335-8 du code de l'éducation qui prévoit une composition à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions (pour moitié employeurs et pour moitié salariés), avec un souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS
OU INTERNATIONAUX

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS
OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
Le titulaire du 3ème cycle du brevet fédéral de « coordonnateur Ecole de rugby » obtient la validation totale du CQP sous réserve de justifier d'une expérience en lien avec le CQP « Moniteur de Rugby à XV » d'un minimum de 600H sur les 3 dernières années et de présenter un rapport décrivant ces activités.

Autres certifications :
Le titulaire du CQP « Moniteur de Rugby à XV » est dispensé des exigences préalables à la mise en situation pédagogique du BPJEPS spécialité rugby à XV - Annexe V de l'arrêté du 28 janvier 2014 portant création de la spécialité « rugby à XV » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (JORF n°0041 du 18 février 2014).

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Moniteur de rugby à xv, avec effet au 19 janvier 2012, jusqu'au 19 janvier 2015. Autorité responsable : Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF) sport - Fédération française de rugby.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable.

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Moniteur de rugby à xv" avec effet au 19 janvier 2015, jusqu'au 07 juin 2021. Autorité responsable : Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF) sport - Fédération française de rugby CPNEF SPORT-CNEA

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Fédération Française de Rugby

Autres sources d'information :

[CPNEF Sport](#)

[FF Rugby](#)

Lieu(x) de certification :

Fédération Française de Rugby
3-5 rue Jean de Montaigu
91460 MARCOUSSIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Académie fédérale de formation du rugby à MARCOUSSIS

Historique de la certification :